



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 16 JANVIER 2025  
Législature 2020-2025  
Salle du Conseil municipal



**Présent-e-s**

**Exécutif :**

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| M. Antoine CORNUT     | Maire    |
| Mme Magali OUEDRAOGO  | Adjointe |
| Mme Danièle YAKOUBIAN | Adjointe |

**Bureau du Conseil**

|                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| M. Alexandre SIZONENKO  | Président       |
| Mme Michèle TISCHHAUSER | Vice-présidente |
| Mme Myriam RIVOLLET     | Secrétaire      |

**Conseillers municipaux**

Mme Léonie DUNAND  
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT  
M. Jorge VARELA  
M. Éric WYSS

**Excusé-e-s**

M. André FERREZ

**Absent-e-s**

M. Sébastien DORAND  
M. Robin VIDONNE

**Procès-verbaliste**

Mme Emmanuelle MAIA



**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des conseils municipaux
6. Projet de délibération – DM 2025\_65 – 35 000 F – remplacement d'un collecteur – route de Covéry
7. Projet de délibération – DM 2025\_66 – 12 000 F – chemisage d'un collecteur – route de Bellebouche/allée du Chambet
- 7bis. Projet de délibération – DM 2025\_67 – 15 000 F – crédit budgétaire supplémentaire destiné aux honoraires juridiques relatifs au dépôt d'un recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice – installation d'une antenne de téléphonie mobile Salt (dossier DD/330281)
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers



**M. Alexandre Sizonenko** ouvre la séance à 19h15 en souhaitant une bonne année à toutes et tous.

### 1. **Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

**Le Président** propose l'ajout d'un point 7bis concernant le projet de délibération DM 2025\_67.

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour ainsi complété est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

### 2. **Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2024**

**Le Président** passe en revue, page par page, le procès-verbal du 5 décembre 2024.

Le procès-verbal du 5 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### 3. **Communications du Maire et des Adjointes**

#### **M. Antoine Cornut**

**Le Maire** souhaite tout d'abord une bonne année 2025 à l'ensemble des élus pour cette dernière ligne droite de la législature 2020-2025 ; le Conseil municipal se réunira encore pour quatre séances plénières. Cela a été un grand plaisir de travailler avec les Conseillers municipaux en 2024, et il espère que ce premier semestre 2025 sera aussi fructueux et agréable que les précédents.

#### Étude sur le potentiel du bâti de Gy

M. D. Peccoud a été mandaté afin de réaliser une petite étude sur le potentiel du bâti de Gy sur les parcelles propriétés de la commune. M. D. Peccoud a été chargé de présenter les développements imaginables selon les surfaces des parcelles concernées. **Le Maire** reviendra ultérieurement devant la commission et le conseil afin de leur faire part des conclusions de M. D. Peccoud.

**Le Maire** a également rencontré un propriétaire qui pourrait mettre à la disposition de la commune, en 2026, certains locaux de stockage, ce qui réduirait un peu la pression sur les locaux actuels et le personnel communal.

#### Vidéosurveillance

Les caméras ont été installées et mises en service dans le parking Gyvi. **Le Maire** espère que cette vidéosurveillance dissuadera les vols et incivilités et permettra au besoin d'identifier les responsables.

#### Vœux des Exécutifs

**Le Maire** et les Adjointes ont participé aux diverses cérémonies des vœux des Exécutifs dans les communes environnantes. Peut-être Gy pourrait organiser une telle cérémonie, lors de la prochaine législature. À méditer...

#### **Mme Magali Ouedraogo**

Délibérations DM 2025\_65 et 2025\_66

**Mme Magali Ouedraogo** a déjà évoqué les collecteurs concernés par les délibérations citées en titre lors de précédentes séances du conseil. Le premier collecteur, situé à la route de Covéry, est commun avec Corsier qui a sollicité auprès de Gy une participation aux coûts de remplacement. La commune avait reçu le rapport du visionnage par caméra de l'entreprise Liaudet Pial suite à l'étude du bureau Cera.

Concernant le second collecteur, Jussy prendra en charge le coût total des travaux et percevra la subvention cantonale idoïne. Jussy refacturera à Gy la somme résiduelle de ces travaux.

#### Cadeaux à la population et aux aînés

La Mairie n'a eu que des retours positifs et des remerciements pour le délicieux panettone distribué à la population. La Mairie a également reçu beaucoup de remerciements de la part des aînés.

## Plantations

La majeure partie des plantations de fruitiers ont été réalisées en décembre dernier. L'OCAN a comme prévu versé à la commune un montant de Fr. 28'432.- et réglé directement les honoraires du bureau Viridis (Fr. 13'136.-), sur un coût total annoncé de Fr. 41'568.-.

## **Mme Danièle Yakoubian**

### Escalade

Les enfants ont chanté le picoulet pour la fête de l'Escalade ; la soupe et le vin chaud ont eu du succès. **Mme Danièle Yakoubian** remercie les personnes qui ont participé à cette jolie fête malgré la température un peu frisquette, M. Jérôme Lardenois-Robert, M. André Ferrez ainsi que le personnel communal. La marmite était belle et bonne.

### Fête de Noël

Tous les participants ont bien apprécié cette belle soirée, et le photomaton a eu beaucoup de succès.

La collecte en faveur de la Fondation des enfants extraordinaires a atteint Fr. 869.-, qui se sont ajoutés aux Fr. 581.- de bénéfice du marché de Noël. C'est donc Fr. 1'450.- qui ont été reversés à cette fondation.

### Europa-Park

Une invitation a été envoyée aux 48 jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 juillet 2014. Ils ont jusqu'au 12 février pour s'inscrire à cette sortie. Mme Myriam Rivollet a déjà pré réservé les chambres d'hôtel.

Se sont annoncés comme accompagnants : M. Jérôme Lardenois-Robert, M. Éric Wyss, M. Daniel Barouch, M. André Ferrez, M. Antoine Cornut, Mme Magali Ouedraogo et Mme Danièle Yakoubian.

### État des lieux des possibilités de scolarisation des enfants de Gy pour les prochaines années

Une rencontre a eu lieu avec Mme Di Bruno (DIP) et le SRED afin de faire un état des lieux des possibilités de scolarisation des jeunes Gytans lorsque les nouveaux immeubles auront été construits à Presinge (140 appartements), soit dans trois ans environ. Presinge devrait scolariser tous ses enfants dans son école, ce qui impliquera vraisemblablement de scolariser autrement les petits Gytans. Les minimas (14 élèves) et maximas du DIP ont été communiqués, étant précisé qu'il n'y a actuellement pas de quadruples degrés dans le canton. Il ne sera pas possible d'installer un pavillon provisoire pour une seule classe, car les enseignants doivent au minimum être deux. Une solution pourrait être d'emmener les petits Gytans dans une autre commune, voire de créer une troisième classe à l'école, ce qui risque d'être compliqué. Les discussions n'en sont qu'aux prémices et un jeu d'équilibre sera à trouver. À la prochaine rentrée scolaire, l'école accueillera 60 Gytans entre la 1P et la 8P.

**Le Maire** ajoute que le minibus est adéquat pour cette année, compte tenu du nombre d'élèves qui transitent entre les écoles de Gy et de Presinge.

Le Conseil municipal sera tenu informé de l'évolution des réflexions.

### Jeux de Gyvi

Le tapis vert est fortement abîmé sous la balançoire. Un test d'amorti sera réalisé dès que la température saisonnière dépassera les 5 °C afin de déterminer si une réparation serait possible, ou s'il faudrait le changer intégralement.

### Élections communales

Le service des votations a confirmé qu'il y aurait bel et bien des élections pour le Conseil municipal. L'élection ne sera pas tacite, ce cas de figure n'étant pas prévu par la loi.

### Accueil des nouveaux habitants

La cérémonie est prévue le 13 mars 2025.

#### 4. Communications du Bureau

**Le Président** annonce la conférence de M. Jean-Marc Jancovici le 19.2.2025 à 19h à la salle communale de Plainpalais : « Genève 2050, urbanisme et transport ».

L'association Léman rose remercie la commune pour sa participation à l'action « une tulipe pour la vie ».

#### 5. Décision de l'ACG sujette à opposition des conseils municipaux

**Le Président** indique que la décision de l'AG de l'ACG du 16.10.2024 relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal (FI), d'une subvention d'investissement de Fr. 1'000'000.- à la commune du Grand-Saconnex pour l'achat du matériel d'exploitation, de médiation et d'exposition du projet du Musée de la bande dessinée est entrée en force.

**Le Président** annonce la décision de l'AG de l'ACG du 11.12.2024 d'augmenter l'enveloppe sportive 2025 de Fr. 450'000.- pour la porter au montant de Fr. 800'000.-.

Le Conseil municipal en prend acte.

#### 6. Projet de délibération – DM 2025\_65 – 35 000 F – remplacement d'un collecteur – route de Covéry

**Mme Magali Ouedraogo** rappelle qu'elle avait évoqué ce projet le 19.9.2024, ainsi que lors de l'étude du projet de budget 2025.

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération 2025\_65 et procède au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2025\_65.**

#### 7. Projet de délibération – DM 2025\_66 – 12 000 F – chemisage d'un collecteur – route de Bellebouche/allée du Chambet

Là encore, **Mme Magali Ouedraogo** a déjà évoqué ces travaux de chemisage conduits par Jussy. Le montant de la délibération concerne la somme résiduelle nette à verser par Gy.

Ainsi que la hausse de la TVA, ajoute **Mme Myriam Rivollet**.

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération 2025\_66 et procède au vote.

**À l'unanimité (4 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2025\_66.**

#### 7bis. Projet de délibération – DM 2025\_67 – 15 000 F – crédit budgétaire supplémentaire destiné aux honoraires juridiques relatifs au dépôt d'un recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice – installation d'une antenne de téléphonie mobile Salt (dossier DD/330281)

**M. Alexandre Sizonenko** passe la présidence à Mme Michèle Tischhauser, qui lui donne la parole.

**M. Alexandre Sizonenko** résume les éléments évoqués par la CU (cf. PV de ladite séance transmis ce jour) concernant le projet d'installation d'une antenne Salt à l'entrée du village. La commune a formé opposition auprès du tribunal administratif de première instance (TAPI) qui a soumis les arguments au requérant, Salt, ainsi qu'au département du territoire (DT). Selon les remarques que la CU a reçues lundi, la commune risque de perdre au TAPI. Se posera alors la question d'un éventuel recours auprès de la chambre administrative de la cour de justice. Cette démarche engendrerait des frais, estimés à Fr. 15'000.- par l'avocat. Sur proposition de l'Exécutif et avec le soutien de la CU, ceci afin de respecter le délai de 30 jours pour former recours, le Conseil municipal est invité à titre préventif à voter la délibération DM 2025\_67. Ce crédit budgétaire supplémentaire ne sera bien sûr utilisé que si, et seulement si la commune perdait au TAPI et que le Conseil municipal décidait de recourir contre ce jugement.

En l'absence de toute remarque ou question, la **Présidente** donne lecture de la délibération 2025\_67 et procède au vote.

**À la majorité (3 oui, 0 abstention, 1 non), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2025\_67.**

**Mme Michèle Tischhauser** repasse la présidence à M. Alexandre Sizonenko.

**M. Jorge Varela** souhaiterait savoir combien de frais la commune a déjà engagés pour ce dossier.

Environ Fr. 11'000.-, indique **Mme Danièle Yakoubian**. Mais comme l'avocat vient de rédiger un projet de réponse pour le TAPI, la dépense augmentera encore.

**M. Jorge Varela** craint que la commune ne soit en train d'engager des frais sur un dossier perdu d'avance.

**Le Président** répond que le but est d'éviter que la commune se retrouve bloquée pour des questions de procédure. Le Conseil municipal décidera s'il souhaite ou non faire recours.

**M. Jorge Varela** trouve dommage de dépenser autant d'argent pour quelque chose qui arrivera. Il émet beaucoup de doutes sur la possibilité que la commune ait gain de cause.

**Mme Michèle Tischhauser** rejoint M. Jorge Varela. Elle a pour sa part participé à une réunion avec les opposants à cette antenne. Il en était ressorti que la construction de cette antenne serait de toute façon autorisée. La commune se bat contre une antenne, alors qu'une seconde sera probablement construite. Pour elle, la question esthétique est le cadet de ses soucis par rapport aux problèmes d'électro sensibilité.

## 8. Comptes rendus des commissions

### Jeunesse (CJ)

**M. Jérôme Lardenois-Robert** indique que la CJ ne s'est pas encore réunie.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### Environnement (CE)

En l'absence de Mme Léonie Dunand, **Mme Michèle Tischhauser** annonce que la CE ne s'est pas non plus réunie.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### Sociale (CS)

En l'absence de **M. André Ferrez**, le rapport est reporté à la prochaine séance.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### Patrimoine communal (CPC)

**Mme Michèle Tischhauser** n'a rien de particulier à signaler.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### Finances (CF)

**M. Éric Wyss** annonce que la CF ne s'est pas encore réunie.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

## Urbanisme (CU)

**M. Alexandre Sizonenko** indique qu'en dehors des éléments évoqués sous le point 7bis, la CU a évoqué hier les appels d'offres pour refaire le rehausseur de Gyvi. La commission proposera lors de la prochaine séance du conseil un crédit de l'ordre de Fr. 45'000.-, l'adjudicataire ayant été désigné. Les offres allaient de Fr. 38'000.- à Fr. 64'000.-.

Concernant la traversée du village, les demandes de modification ont été effectuées par CITEC. Le marquage qui avait été prévu à l'intérieur du carrefour Turaines/Gy, côté village, sera supprimé. L'arrêt TPG à surélever pour les PMR sera déplacé de quelques mètres afin de faciliter le passage et l'accès à la promotion prévue sur la parcelle adjacente à celle du temple.

Les places de stationnement qui se trouvent sur la route de Gy entre le carrefour de l'entrée du village et la place Gyvi seront installées en alternance, afin de créer des chicanes pour ralentir les vitesses sur ce tronçon.

La CU propose également d'organiser une séance d'information publique pour la mise en place de ce projet dont l'élément majeur sera la mise en sens unique du tronçon entre le temple et l'auberge.

*Arrivée de Mme Léonie Dunand.*

La CU propose l'installation d'un radar pédagogique avant cette phase-test, afin de disposer de chiffres concrets (nombre de véhicules et vitesses) pour étudier les impacts de cette mesure. Il faudrait également installer un radar pédagogique à la Garmaise.

Le coût de réalisation pour l'ensemble de ces mesures s'élève à Fr. 50'000.- TTC ; un crédit d'investissement sera soumis au vote du conseil en février.

Concernant le parking, la CU a décidé de rouvrir ce dossier qui sera inscrit à l'ordre du jour de sa prochaine séance.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

## Dons & subventions (CDS)

**M. Éric Wyss** annonce que la CDS a étudié les demandes présélectionnées durant l'année écoulée sur les thèmes « guerre, violence et discrimination » et décidé de soutenir cinq associations genevoises œuvrant aussi bien dans le domaine de l'intégration au marché professionnel des personnes en retrait, le handicap, les migrants, les victimes de violence. Chacune de ces associations a été soutenue à hauteur de Fr. 1'670.-.

En ce qui concerne l'aide humanitaire internationale, la commission a décidé de soutenir quatre associations qui soutiennent les conditions de vie des populations au Tibet, en Inde, au Congo et en Ukraine.

De plus, la CDS avait octroyé un don d'urgence en novembre suite aux inondations en Espagne.

La DCS, qui remercie le secrétariat pour son travail d'analyse et de sélection des dossiers, a défini les thèmes 2025, à savoir culture et patrimoine.

**Mme Myriam Rivollet** indique que la commune a déjà reçu un certain nombre de remerciements des associations soutenues.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

## 9. Dates des prochaines séances

**Le Président** rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Environnement – 17.2.2025 à 19h.
- Commission Finances – à fixer.
- Commission Jeunesse – 27.1.2025 à 19h à la mairie.
- Commission Patrimoine – à fixer.
- Commission Sociale – 17.2.2025 à 18h.
- Commission Urbanisme – 10.2.2025 à 19h à la mairie.

- Commission ad hoc Dons & Subventions – 17.3.2025.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – jeudi 20 février 2025.

**10. Propositions individuelles et questions**

Néant.

**11. Divers**

**Mme Michèle Tischhauser** se réjouit que la Mairie ait tapé dans le mille avec le panettone, vu le nombre d'habitants qui ont remercié les élus.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h05.



**M. Alexandre Sizonenko**  
Président



**Mme Michèle Tischhauser**  
Vice-présidente



**Mme Myriam Rivollet**  
Secrétaire



